



Compte-rendu CSAL-FS du 10/10/2023

L'ensemble des OS regrette que tous les acteurs de prévention ne soient pas présents à cette convocation.

La direction précise que les dates sont prévues suffisamment à l'avance et que si les personnes ne sont pas présentes, « c'est qu'ils ont autre chose à faire, que chacun doit se débrouiller pour être là ».

L'ensemble des OS ont refusé de voter sur les différents PV à l'ordre du jour. En effet, les PV définitifs n'ont pas été envoyés. Donc impossible de vérifier si les modifications ont bien été apportées.

Concernant le suivi des engagements :

- l'absence du médecin de prévention dans le département : la Direction précise que le secrétaire général a bien diffusé une fiche de poste à pourvoir. Le département n'est pas un cas isolé, beaucoup de départements n'ont plus de médecin de prévention.

- les tests auditifs des agents du CDC : des tests seront réalisés par la MGEFI à partir de début 2024.

Suite à l'interrogation des OS concernant le recensement des besoins pour les télétravailleurs, la Direction s'engage à faire un courriel.

S'agissant de la psychologue, le cahier des charges est en cours. Deux psychologues ont été retenues. Les membres élu(e)s CSA-FS pourront participer aux entretiens.

Concernant le budget :

L'intégralité du budget a été voté. A noter que deux fauteuils de repos vont être commandés, un au RDC du site de Narbonne et un autre à la Cité administrative. Ces fauteuils seront destinés aux agents en cas de malaises.

Une dotation en signalétique (autocollants incendie porte coupe feu) et un calfeutrage des câbles du local informatique sera fait à Castelnaudary et au CDC.

Une mise en place de bouton d'arrêt d'urgence en cas d'incendie sera faite sur Sémard et Limoux.

Limoux sera également doté de colonne électrique supplémentaire pour diminuer les multiprises sur le site.

L'installation d'un WC pour personne à mobilité réduite sera faite au SGC de Carcassonne.

Trois bornes anti-moustiques seront installées à Sémard.

Enfin, 22 lampadaires seront commandés pour principalement le site de Limoux.

La Direction a accepté, à la demande de l'ensemble des OS, que les propositions de formations soient envoyées à tous les agents, plutôt que cela transite par les chefs de service qui ne font pas systématiquement suivre l'information.

La CGT demande à ce que les fontaines à eau soient entretenues régulièrement. Il en est de même concernant les sèches mains. La CGT demande également la possibilité d'avoir du papier pour se sécher les mains. En effet, tout le monde n'utilise pas les sèches mains ... La direction va se renseigner car elle est étonnée que les services n'en soient plus dotés.

Une 2ème place PMR (personne à mobilité réduite) va être créée sur le parking de la Cité administrative.

Concernant les travaux de Narbonne :

A ce stade, il a été envoyé aux chefs de service une proposition de la centrale sans tenir compte de la contre proposition de ces derniers. On en est au stade 0. Une réunion est prévue le 24/10/23 avec la centrale, les chefs de service, la Direction et les OS.

La Direction précise que le projet d'accueillir un autre service de la DGFIP est en cours. Une réponse est attendue avant le fin de l'année. Il pourrait s'agir d'un service supra-départemental.

Concernant le registre Santé Sécurité au travail :

Les fiches de signalements seront envoyées au fil de l'eau. Depuis le mois de janvier 2023, il y a eu 11 fiches de signalements.

La CGT demande à avoir plus de détails possible concernant les accidents de travail (copie des fiches d'accidents anonymisées, lieu de l'accident ...) afin de pouvoir faire de la prévention.

Sur la fiche de signalement concernant le SDIF, la Direction a doté le service d'agents supplémentaires (recrutement d'agents sans concours, 1B stagiaire) et reconnaît très bien que le service n'est pas à son rythme normal. En effet, les agents sont en cours de formation et cela va prendre du temps. Le SDIF demande la pérennisation du A affecté actuellement comme ALD.

Depuis le 10/01/23, le SDIF a traité 13664 e-contacts sur les 22533 reçus, environ 9000 sont donc non traités. Il leur a été demandé de traiter en priorité les e-contacts les plus récents! Quid des anciens !!!

Le SDIF précise que les applications comme GESTLOC ne sont pas terminées, que les contentieux de la taxe d'urbanisme ne peuvent pas être enregistrés pour le moment, que les géomètres n'ont aucun support statistique

depuis la suppression de LASCOT.

La Direction a demandé à la cheffe de service d'être vigilante sur les horaires de travail.

Les OS trouvent regrettable que le CSA-FS extraordinaire de juillet n'est pas eu lieu. En effet, le mal être au travail des agents du SDIF ne date pas d'aujourd'hui !

La CGT demande la possibilité de demander un appui à un autre service afin d'apurer les e-contacts en doublons. Et oui, n'ayant pas de réponses, les contribuables multiplient leur demande et pas seulement via e-contact...

La Direction répond que le CDC était venu en aide au SDIF des Bouches du Rhône mais que par la complexité des demandes, cela n'avait pas été concluant. Donc pas d'aide pour le moment pour le SDIF Audois. Pourtant même si ce ne sont que qqs centaines de demandes traitées ou l tri des doublons c'est une aide précieuse ! Nous allons faire remonter cette demande au national.

Concernant la note sur les précautions à prendre pour les agents nomades (PUC, BCR, Huissier, DIRCOFI ...), la Direction précise que cette note est le résultat d'un groupe de travail et que le contexte doit être affiné pour prendre des mesures.

La Direction précise : « La sécurité passera avant tout le reste, c'est notre priorité ».

Questions diverses :

- Une visite du site de Narbonne (espace commun) sera organisée avant la fin de l'année avec l'AP, la Direction ou chef de service, les OS et les acteurs de prévention. La date reste à définir.

- Un tableau sera fait afin de faire le suivi des exercices d'incendie. Pour les sites de plus de 50 agents, c'est au minimum 2 exercices par an.

- l'intranet local : toutes les modifications sont en cours.

Les élus de la CGT Finances Publiques Aude.

N'hésitez pas, contactez les collègues de la CGT Finances Publiques 11 ;

Faites nous remonter vos questions et problèmes quels qu'ils et elles soient.

Mél : cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr